

CONSULTATION *MONTRÉAL, OBJECTIF ZÉRO DÉCHET*

MÉMOIRE SUR LE DOCUMENT « *Plan d'action Montréal zéro déchet* »

Patrick Cigana, ing., M.Sc.A.

Le 23 décembre 2019

INTRODUCTION

Le document de consultation « Plan d'action Montréal zéro déchet » est une excellente base de discussion de cet enjeu capital non seulement pour la collectivité montréalaise, mais pour l'ensemble de la planète. Le document fait le tour des principaux enjeux autour des matières résiduelles, et l'importance accordée à la consultation des parties et à la reddition de comptes est conforme aux bonnes pratiques de développement durable.

En fait, je n'aurais pas vu la nécessité d'intervenir dans cette consultation, si ce n'était que d'une seule action qui m'a fait réagir : l'action 1.1.1, « *Interdire certains plastiques, suite à des consultations publiques et des analyses d'impacts* ».

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU PLASTIQUE

Les plastiques ont bien mauvaise presse par les temps qui courent, non sans raison : ils sont produits à partir d'une ressource non renouvelable; ils sont omniprésents; le faible coût de la matière première rend le recyclage inintéressant d'un point de vue économique; leur variété et leur incompatibilité en complique le tri; ils prennent des décennies, voire des siècles à se décomposer.

Par contre, malgré tous ces défauts, ils ont quand même leurs vertus environnementales, si on les compare à des produits de substitution : ils sont généralement plus légers, ce qui réduit l'impact de leur transport (consommation de carburant); leur production requiert relativement peu d'énergie (par rapport au verre et au métal) et peu d'eau et de produits chimiques (par rapport au papier et au carton). En fait, le problème du plastique en est principalement un de fin de vie, les autres stades de son cycle de vie étant relativement légers en termes d'impacts.

Le document de consultation proposé cite les 8 000 000 de tonnes de plastique annuellement jetés dans les océans. Cette image, de même que celle du « continent de plastique » dans l'océan Pacifique, est certainement frappante. Mais elle n'est aucunement liée aux enjeux montréalais, québécois, voire nord-américains : en effet, des 10 pays qui contribuent le plus à la pollution des océans par le plastique, huit sont situés en Asie, et deux en Afrique¹.

APPROCHE CYCLE DE VIE

Cela ne veut pas dire, bien sûr, qu'il ne faut pas combattre la pollution par le plastique; il faut le faire, comme pour tout autre polluant. Par contre, il ne faudrait pas que le remède soit pire que le mal. Les enjeux de développement durable et de protection de l'environnement mènent souvent à de « fausses bonnes idées », comme l'éthanol-maïs comme additif à l'essence, qui, en provoquant une hausse du prix du maïs, met en péril la sécurité alimentaire des peuples qui en dépendent; ou, plus près du sujet, les sacs de plastique dits « oxo-biodégradables », qui ne sont finalement ni recyclables, ni compostables, ni dégradables dans des conditions normales².

Dans la lutte contre les plastiques à usage unique, il ne faudrait surtout pas remplacer le plastique par un matériau dont l'impact serait encore pire, et c'est le sens de mon intervention.

¹ <https://www.worldatlas.com/articles/countries-putting-the-most-plastic-waste-into-the-oceans.html>

² <https://m.espacepouirlavie.ca/blogue/compostable-ou-biodegradable>

Il faut tenir compte de l'ensemble du cycle de vie du matériau choisi, et non seulement de sa fin de vie.

En effet, pour la plupart des matériaux, l'écrasante majorité des impacts a lieu bien en amont de l'utilisateur : extraction des ressources (qu'elles soient renouvelables ou non), transformation, transport, distribution.

Il faut donc éviter les pièges communs, soit de remplacer le plastique à usage unique par un autre produit, simplement parce qu'il serait compostable³, plus facilement recyclable, ou issu de ressources renouvelables, etc. Il faut retourner aux principes de base des 3RVE et penser d'abord et avant tout à réduire la production de ces produits à usage unique, peu importe le matériau dans lequel ils sont fabriqués. Les mesures législatives ou incitatives doivent viser l'ensemble des produits à usage uniques, et non pas seulement le plastique, au risque de simplement déplacer le problème.

Bref, dans l'expression « plastiques à usage unique », le problème principal n'est pas le plastique, mais l'usage unique.

Patrick Cigana, ing., M.Sc.A.
Conseiller en développement durable
7391 rue de Lanaudière
Montréal (QC) H2E 1Y3
ciganapatrik@mail.com

³ Une étude publiée en 2017 pour Polytechnique Montréal a conclu que dans le contexte étudié, l'impact de la vaisselle compostable était plus grand que celui de la vaisselle en polystyrène expansé : http://static.shoplightspeed.com/shops/608840/files/006084246/ciraig-poly-vaisselle-rapport-final-08-02-2017.pdf?_ga=2.114214407.1064374992.1551323458-2058990290.1551323458